

**Audit – Bureau de Nantes**  
5 rue Albert Londres  
BP 20303

44303 Nantes Cedex 3

T : +33 (0)2 40 50 12 61

[www.bakertilly.fr](http://www.bakertilly.fr)

## **OGEC DE MACHECOUL**

Association

Siège social : 14, rue des Capucins  
44270 MACHECOUL – SAINT MEME

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



## OGEC DE MACHECOUL

Association

Siège social : 14, rue des Capucins

44270 MACHECOUL – SAINT MEME

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

À l'Assemblée générale de l'association OGEC DE MACHECOUL,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables relatives aux subventions d'investissement précisées dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons aussi vérifié le bien fondé des subventions d'exploitation inscrites en comptabilité. Nous nous sommes notamment assurés de leur correcte comptabilisation ainsi que de leur bon rattachement à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 12 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes  
Baker Tilly STREGO

Signé par

*Christine BLANLOEIL*

Signature numérique de : Christine BLANLOEIL  
Date : 12-01-2024 11:37  
Lieu : NANTES

64663037303338382d623432...

Christine BLANLOEIL

*COLLEGE ET LYCEE PRIVES*

*ST-JOSEPH*

*Comptes annuels*

*Du 01-09-2022 au 31-08-2023*

*14, RUE DES CAPUCINS 44270 MACHECOUL ST MEME*

# **SOMMAIRE**

*Bilan actif et passif*

*Compte de résultat*

*Annexe*

***BILAN***

## BILAN ACTIF

### OGEC DE MACHECOUL - ST MEME

Nomenclature 2020 & PCG

Nomenclature 2020 & PCG

	ACTIF	EXERCICE N (selon ANC 2018-06)			EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
A C T I F  I M M O B I L I S E	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
	- Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
	- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, - <i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	56 769	42 282	14 486	246
	- Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporel	-	-	-	-
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>56 769</b>	<b>42 282</b>	<b>14 486</b>	<b>246</b>
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
	- Terrains	309 296	102 799	206 497	222 417
	- Constructions	13 495 046	9 715 960	3 779 086	4 113 979
	- Installations techniques, matériel et outillage	1 017 918	770 607	247 311	183 813
	- <i>Autres Immobilisation Corporelles</i>	3 034 081	2 094 761	939 320	758 728
	- Immobilisations corporelles en cours	3 949 083	-	3 949 083	1 812 142
	- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelle	-	-	-	-
	- Biens reçus par legs ou donations destinés à être	-	-	-	-
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>21 805 424</b>	<b>12 684 127</b>	<b>9 121 296</b>	<b>7 091 079</b>
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</b>				
	- Participations et créances rattachées	42	-	42	42
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
- Prêts	-	-	-	-	
- Autres Immobilisations financières	1 363	-	1 363	763	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 405</b>	<b>-</b>	<b>1 405</b>	<b>805</b>	
<b>Compte de liaison</b>			-		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>21 863 597</b>	<b>12 726 410</b>	<b>9 137 188</b>	<b>7 092 130</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	37 216	-	37 216	29 956
	<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>	46 235		46 235	6 604
	<b>CREANCES :</b>				
	- Créances clients, usagers et comptes rattachés	112 667	3 214	109 453	84 869
	- Créances reçues par legs ou donations	-		-	-
	- Autres	333 174	-	333 174	286 442
	<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>445 841</b>	<b>3 214</b>	<b>442 628</b>	<b>371 312</b>
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	0,00	-	-	
	<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>	-		-	-
	<b>DISPONIBILITES</b>	1 088 418		1 088 418	2 383 703
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	60 251		60 251	59 381	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>1 677 961</b>	<b>3 214</b>	<b>1 674 747</b>	<b>2 850 956</b>	
<b>FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (III)</b>	-		-	-	
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)</b>	-		-	-	
<b>ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)</b>	-		-	-	
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>23 541 558</b>	<b>12 729 623</b>	<b>10 811 935</b>	<b>9 943 087</b>	

**BILAN PASSIF**  
**OGEC DE MACHECOUL - ST MEME**

		Nomenclature 2020 & PCG	Nomenclature 2020 & PCG
PASSIF		EXERCICE N (selon ANC 2018-06)	EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
F O N D S  A S S O C I A T I F S	<b>FONDS PROPRES</b>		
	<b>FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</b>		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	1 245 809	1 245 809
	<b>TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</b>	1 245 809	1 245 809
	<b>FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</b>		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	-	-
	<b>TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</b>	-	-
	<b>ECARTS DE REEVALUATION</b>	-	-
	<b>RESERVES</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	458 459	458 459	
Autres réserves	-	-	
<b>TOTAL RESERVES</b>	458 459	458 459	
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	3 464 144	3 405 388	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	1 546	58 756	
<b>SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)</b>	<b>5 169 958</b>	<b>5 168 412</b>	
<b>Fonds propres consommables</b>	-	-	
<b>Subventions d'investissement</b>	1 108 680	1 091 043	
<b>PROVISION REGLEMENTEES</b>	-	-	
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>6 278 638</b>	<b>6 259 455</b>	
<b>FONDS REPORTES E DEDIES</b>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-	
Fonds dédiés	-	-	
<b>TOTAL FONS REPORTES ET DEDIES (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques	-	-	
Provisions pour charges	60 106	79 416	
<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>	<b>60 106</b>	<b>79 416</b>	
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associa	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de cr	3 306 157	2 826 991	
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	
<b>Avances et acomptes reçus</b>	37 462	58 875	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 122	157 437	
<i>Dettes des legs ou donations</i>	-	-	
Dettes fiscales et sociales	285 206	263 350	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	559 591	211 523	
Autres dettes	20 595	13 731	
Instruments de trésorerie	-	-	
Produits constatés d'avance	37 060	72 308	
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>4 473 191</b>	<b>3 604 215</b>	
<b>Ecart de conversion passif (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV+V)</b>	<b>10 811 935</b>	<b>9 943 087</b>	

## ***COMPTE DE RESULTAT***

	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>	-	-
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	36 344	42 095
dont ventes de dons en nature	-	-
Ventes de prestations de service	2 318 001	2 349 026
dont parrainages	-	-
<b>Production stockée</b>	-	-
<b>Production immobilisée</b>	-	-
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 994 702	1 915 877
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-
Ressources liées à la générosité du public	718	50
Dons manuels	-	-
Mécénats	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provis</b>	41 649	47 448
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	-	-
<b>Autres produits</b>	38 487	39 194
<b>TOTAL I</b>	<b>4 429 902</b>	<b>4 393 690</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	31 792	42 616
Variation de stock	-	1 046
Autres achats et charges externes	2 157 648	1 846 156
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	146 165	136 866
Salaires et traitements	1 262 472	1 417 319
Charges sociales	414 654	441 422
Dotations aux amortissements des immobilisations	558 178	549 227
Dotations aux provisions	14 639	21 765
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges	18 955	18 988
<b>TOTAL II</b>	<b>4 601 582</b>	<b>4 473 312</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>- 171 680</b>	<b>- 79 623</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	14 942	1 807
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières d	-	-
<b>TOTAL III</b>	<b>14 942</b>	<b>1 807</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	-	-
Intérêts et charges assimilées	35 396	12 726
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	-	-
<b>TOTAL IV</b>	<b>35 396</b>	<b>12 726</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>- 20 455</b>	<b>- 10 918</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>- 192 135</b>	<b>- 90 541</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	66 959	19 810
Sur opérations en capital	132 983	141 897
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	-	-
<b>TOTAL V</b>	<b>199 942</b>	<b>161 708</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	3 067	7 700
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	-	-
<b>TOTAL VI</b>	<b>3 067</b>	<b>7 700</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>196 875</b>	<b>154 008</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>	-	-
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	3 194	4 711
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>4 644 785</b>	<b>4 557 205</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>4 643 239</b>	<b>4 498 449</b>
<b>5 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 546</b>	<b>58 756</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	786 546	537 521
Bénévolat	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>786 546</b>	<b>537 521</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	-	-
Mises à disposition gratuite de biens	786 546	537 521
Prestations en nature	-	-
Personnel bénévole	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>786 546</b>	<b>537 521</b>

***ANNEXE***

## ANNEXE

### SOMMAIRE DE L'ANNEXE

#### I. INFORMATIONS GENERALES

- 1) Identification du Collège et Lycée Saint Joseph
- 2) Faits marquants de l'exercice
- 3) Evénements postérieurs à la clôture

#### II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1) Durée et dates de l'exercice comptable
- 2) Référentiel comptable
- 3) Dérogations aux principes et méthodes comptables
- 4) Changements comptables

#### III. NOTES SUR LE BILAN

- 1) Immobilisations incorporelles et corporelles
- 2) Dépréciations d'éléments d'actif
- 3) Echéance des créances et des dettes
- 4) Evaluation des valeurs mobilières de placement
- 5) Fonds associatifs
- 6) Subvention d'investissement
- 7) Provisions
- 8) Fonds dédiés

#### IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- 1) Subventions de fonctionnement
- 2) Effectif employé pendant l'exercice
- 3) Rémunération des dirigeants
- 4) Honoraires des commissaires aux comptes
- 5) Rattachement des charges et des produits à l'exercice
- 6) Charges et produits exceptionnels

## V. AUTRES INFORMATIONS

- 1) Engagements financiers donnés et reçus
- 2) Engagements pris en matière de crédit-bail
- 3) Contributions volontaires en nature

## VI. TABLEAUX (en complément des notes sur le bilan et le compte de résultat)

- 1) Tableau des mouvements des immobilisations
- 2) Tableau des mouvements des amortissements
- 3) Tableau des mouvements des dépréciations d'éléments d'actif
- 4) Etat des échéances des créances et des dettes et sûretés réelles consenties
- 5) Tableau des valeurs mobilières de placement
- 6) Tableau des mouvements des fonds associatifs
- 7) Tableau de suivi des subventions d'investissement
- 8) Tableau des mouvements des provisions
- 9) Tableau des mouvements des fonds dédiés
- 10) Tableau des engagements pris en matière de crédit-bail
- 11) Tableau de détail des concours publics et subventions

## PRECISIONS SUR LES RUBRIQUES DE L'ANNEXE

### I. INFORMATIONS GENERALES

#### 1) IDENTIFICATION DE L'OGEC :

- OGEC DE MACHECOUL
  - 14 RUE DES CAPUCINS
  - 44270 MACHECOUL SAINT MEME

#### Etablissements :

- COLLEGE ET LYCEE SAINT JOSEPH
  - 14 RUE DES CAPUCINS
  - 44270 MACHECOUL SAINT MEME
- ECOLE SAINT HONORE
  - 5 BD GRANDMAISON
  - 44270 MACHECOUL SAINT MEME

L'association a pour objet, dans le respect du droit français d'une part, des accords conclus au sein de l'Enseignement Catholique d'autres part, d'assumer juridiquement la gestion des établissements d'enseignement fondés par l'autorité canonique compétente et notamment la gestion des écoles :

- Collège et Lycée Saint Joseph
- Ecole Saint Honoré

#### 2) FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

- Construction lycée, immobilisation en cours pour 3 912 k€ sur un projet total de 4.27M€. Pour rappel, la Fondation de la Providence a donné une lettre d'engagement de caution. La fin des travaux le 31 10 2023. Les lycéens sont rentrés dans le nouveau lycée le 06 11 2023.
- Départ à la retraite de Mr LEFEBVRE Jimmy au 31 08 2023.
- Une annulation de charge sur fuite d'eau des exercices précédent pour 40 k €- décret Warsmann.

#### 3) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

- Travaux et discussion en cours pour la fusion de Lycée Saint Martin avec l'OGEC de Machecoul.

## **II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **1) DUREE ET DATES DE L'EXERCICE COMPTABLE :**

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

### **2) REFERENTIEL COMPTABLE :**

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/08/2023 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Et en appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'Etat par contrat (édition 2020) définie et publiée par la Fnogec (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique).

### **3) DEROGATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

Les comptes annuels de l'exercice 2022/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions de la nomenclature comptable de l'enseignement catholique sous contrat avec l'Etat, première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

### III. NOTES SUR LE BILAN :

#### 1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires (coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction).

Un tableau des mouvements des immobilisations est joint (cf. TABLEAU I).

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

Les bâtiments font l'objet d'une décomposition, chaque composant suivant un plan d'amortissement qui lui est propre.

Les terrains et les bâtiments sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles de l'association malgré que tous les actes juridiques semblent actuellement au nom de la Fondation de la Providence, 7, rue Cardinal Richard 44322 NANTES. L'absence de contrat formalisé de type commodat ne nous permet pas d'utiliser l'écriture préconisée par le plan comptable des associations, à savoir à l'actif en « immobilisations grevées de droit » et au passif en « droits des propriétaires » pour la valeur des investissements et, de plus, l'obligation faite de renouveler à terme les biens financés par l'organisme gestionnaire impose en effet de constater une dotation aux amortissements qui sera imputée tant sur les financeurs que sur les familles alors que l'amortissement des biens en commodat ne transite pas par le résultat de la structure ; le bien étant censé être financé par la structure qui en réclame la propriété.

Les actifs immobilisés correspondent aux investissements réalisés par l'association, déduction faite des cessions qui ont pu être réalisées par la Fondation de la Providence et dont nous avons eu connaissance.

*TAUX D'AMORTISSEMENT HABITUELLEMENT PRATIQUES*

Immobilisation ou composant	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure (gros œuvre)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques	7 à 15 ans	6,66 à 14.29 %
Agencements intérieurs et décoration (cloisons, carrelages...)	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Equipement de restauration	4 à 10 ans	8,33 à 12,5 %
Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	7 à 10 ans	10 à 33,33 %
Mobilier cantine	5 à 10 ans	10 à 20 %
Matériel et équipements pédagogiques	5 à 10 ans	10 à 33,33 %
Matériel de transport	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 à 5 ans	20 à 50 %
Matériel de reprographie	2 à 5 ans	20 à 50 %
Logiciels	1 an	100 %

Un tableau des mouvements des amortissements est joint (cf. TABLEAU II).

## 2) DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF :

Un tableau des mouvements des dépréciations est joint (cf. TABLEAU III).

Indication des méthodes utilisées pour calculer les dépréciations, en particulier les dépréciations relatives aux créances usagers (familles, élèves).

Une provision est faite à 50% pour les familles qui n'ont pas payés à la clôture de l'année en cours et à 100 % pour ceux qui ont toujours un solde depuis l'exercice précédent.

## 3) ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES :

Un état des créances et des dettes ventilées par échéance est joint (cf. TABLEAU IV).

Les créances sont ventilées en 2 catégories (moins d'un an et plus d'un an tandis que les dettes sont ventilées en 3 catégories (moins d'un an ; d'un à cinq ans ; plus de 5 ans) en application du plan comptable général (art.833-9 pour l'état des échéances des créances et art 833-13 pour les dettes).

#### **4) EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :**

L'OGEC ne détient pas de valeurs mobilières de placement.

#### **5) FONDS ASSOCIATIFS :**

La première application du règlement ANC n°2018-06 a conduit à enregistrer des changements de méthode comptable, ayant un impact sur le poste « Report à nouveau ».

Des précisions sur l'application rétrospective de cette nouvelle réglementation sont données dans les notes de l'annexe relatives aux postes concernés.

La première application du règlement ANC N°2018-06 a également généré des évolutions en termes de classement au sein des rubriques constituant le poste « fonds propres » du bilan. Il s'agit de mouvements de poste à poste, sans impact sur le Reports à nouveau ».

Un tableau des mouvements des fonds associatifs est joint (cf. TABLEAU VI).

#### **6) Subventions d'investissement :**

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. Elles font l'objet d'une constatation progressive dans le compte de résultat en produit exceptionnel.

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyens de ces subventions.

Les tableaux de suivi des subventions d'investissement sont joints (cf. TABLEAU VII)

Ils comprennent :

- Un tableau de variation des subventions d'investissement au cours de l'exercice (montant nominal et quote-part virée au résultat) ;
- Un tableau de détail des subventions d'investissements, permettant un suivi par projet et par financeur.

## 7) PROVISIONS :

*Engagements de retraite :*

Recommandation ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements retraite :

« Par exception, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation ou des engagements de retraite et avantage similaire (modalités qualifiées de modalités simplifiées) »

La méthode retenue consiste à provisionner en fonction des indemnités de départ à la retraite que l'établissement devrait verser durant les 9 années à venir.

Ancienneté	Indemnité
< 5 ans	0,5 mois de salaire
≥ 5 ans et < 10 ans	1 mois de salaire
≥ 10 ans et < 15 ans	1,5 mois de salaire
≥ 15 ans et < 20 ans	2 mois de salaire
≥ 20 ans et < 25 ans	2,5 mois de salaire
≥ 25 ans et < 30 ans	3 mois de salaire
≥ 30 ans et < 35 ans	3.5 mois de salaire
≥ 35 ans	4 mois de salaire

Suite à l'accord du 16/09/2005, modifié le 12/12/2008, il n'y a plus lieu de provisionner des Indemnités de départ à la retraite pour les enseignants.

Un tableau des mouvements des provisions est joint (cf. TABLEAU VIII).

## 8) FONDS DEDIES

Néant

#### IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

##### 1) INFORMATION SECTORIELLE :

EFFECTIF ELEVES	TOTAL	½ PENSION
Collège	769	661
Lycée	595	275
Primaire	360	268
<b>TOTAL</b>	<b>1 724</b>	<b>1 204</b>

##### 2) EFFECTIF EMPLOYE PENDANT L'EXERCICE :

Effectif employé pendant l'exercice

	Personnes	ETP
Personnel cadres	19	7.96
Personnel agents de maitrise	7	6.68
Personnel employés	35	27.91
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>42.55</b>

Personnel enseignant rémunéré par l'état : 94 soit 87 ETP pour le collège et lycée et 17 enseignants soit 15 ETP pour l'école Saint Honoré.

EFFECTIF MOYEN NON COMPRIS LE PERSONNEL REMUNERE PAR L'ETAT

##### 3) REMUNERATION DES DIRIGEANTS :

Aux termes de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 (loi relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif), les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur

à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier le montant des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

Il s'est élevé à 0€ en 2022/23 : les personnes concernées étant des bénévoles.

#### **4) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :**

Honoraires commissaires aux comptes 2022-2023 : 18.8 k€.

#### **5) RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS A L'EXERCICE :**

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 6 0k€ et correspondent à des charges d'exploitation.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 31.7 k€ et correspondent à des produits d'exploitation.

#### **6) CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :**

Le résultat exceptionnel s'élève à +200 k€ et se compose notamment de :

- Produits exceptionnels : 67 k € FNP Saur et décret Warsmann(self St Joseph).
- Produits exceptionnels : 133 k € QP subvention d'investissement lié ANC 2018-06 (St Joseph)

### **V. AUTRES INFORMATIONS**

#### **1) ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNÉS ET REÇUS :**

La Fondation la Providence s'est portée caution solidaire de l'OGEC de Machecoul lors de la souscription de l'emprunt de 4.650 k€ auprès du Crédit Mutuel pour le financement des travaux de la restructuration du lycée.

Le capital de l'emprunt self restant dû au 31/08/2023 s'élève à 321 K€.

Le capital de l'emprunt en cours lycée est au 31/08/2023 de 1 529 k€

Le capital de l'emprunt en cours Administratif est au 31/08/2023 de 1 454 k €

Le capital restant dû pour l'emprunt de la maternelle de Saint Honoré est de 0 k €.

#### **2) ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL :**

Néant

#### **3) CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :**

Cela ne se pratique pas dans l'OGEC.

Les postes « Mise à disposition gratuite de biens et services » et « Prestations en nature » correspondent aux équivalents loyers :

- Pour le collège et Lycée Saint Joseph : 623 K€

L'équivalent loyer correspond au coût économique de mise à disposition des locaux. Il a été évalué en appliquant un taux de 4% à leur valeur de reconstruction à neuf en appliquant un coût moyen de construction de 1 392.08 € / m<sup>2</sup> à une surface de 7 664 m<sup>2</sup> pour le collège et de 4 240 m<sup>2</sup> pour le lycée.

- Pour l'école saint Honoré : 164 K€.

L'équivalent loyer correspond au coût économique de mise à disposition des locaux. Il a été évalué en appliquant un taux de 4% à leur valeur de reconstruction à neuf, estimée à 3 337 K€ en appliquant un coût moyen de construction de 1 392.08 € / m<sup>2</sup> à une surface de 2 940 m<sup>2</sup>.

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS (TABLEAU I)**

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations (acquisitions et apports)	Diminutions (cessions et mises au rebut)	Virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Autres immobilisations incorporelles	37 782	18 987			56 769	
	<b>TOTAL I</b>	<b>37 782</b>	<b>18 987</b>	-	-	<b>56 769</b>	
	Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)	309 296				309 296	
	Constructions	Sur sol propre	54 612				54 612
		Sur sol d'autrui	13 451 139	14 481	25 186		13 440 434
	Installations techniques, matériel et outillage	915 765	116 132	13 979		1 017 918	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements	1 227 698	76 542			1 304 240
		Matériel de transport	17 276	-			17 276
		Matériel de bureau et informatique	80 341	35 603	771		115 173
Mobilier	1 397 203	201 986	1 796		1 597 393		
Immobilisations corporelles en cours	1 812 142	2 136 941			3 949 083		
Avances et acomptes sur immobilisations					-		
<b>TOTAL II</b>	<b>19 265 472</b>	<b>2 581 685</b>	<b>41 732</b>	-	<b>21 805 425</b>		
PRÊT A USAGE	Immobilisations grevées de droit	-				-	
FINANCIERES	Participations et créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	42				42	
	Prêts et autres immobilisations financières	763	600			1 363	
	<b>TOTAL IV</b>	<b>805</b>	<b>600</b>	-	-	<b>1 405</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>19 304 059</b>	<b>2 601 272</b>	<b>41 732</b>	-	<b>21 863 599</b>		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS (TABLEAU II)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Virements poste à poste	Montant des amortissements à la clôture de l'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement					-
	Autres immobilisations incorporelles	37 536	4 746			42 282
	<b>TOTAL I</b>	<b>37 536</b>	<b>4 746</b>	-	-	<b>42 282</b>
C O R P O R E L L E S	Agencements et aménagements de terrains	86 879	15 920			102 799
	Sur sol propre	12 975	2 743			15 719
	Sur sol d'autrui	9 378 796	346 631		25 186	9 700 241
	Installations techniques, matériel et outillage	731 951	52 635		13 978	770 607
	Installations générales, agencements, aménagements	648 456	84 345			732 801
	Autres immobilisations corporelles	10 371	3 455			13 826
	Matériel de bureau et informatique	88 713	1 513		771	89 455
	Mobilier	1 216 249	44 227		1 796	1 258 680
	<b>TOTAL II</b>	<b>12 174 390</b>	<b>551 469</b>	-	<b>41 731</b>	<b>12 684 127</b>
	<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>12 211 926</b>	<b>556 215</b>	-	<b>41 731</b>	<b>12 726 410</b>

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF (TABLEAU III)

OBJET DES DEPRECIATIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
DEPRECIATIONS	Immobilisations : • Incorporelles • Corporelles • Financières				
	Stocks et en-cours				-
	Comptes usagers (familles, élèves)	2 201	1 956	944	3 213
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	<b>TOTAL</b>	<b>2 201</b>	<b>1 956</b>	<b>944</b>	<b>3 213</b>
DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation financières exceptionnelles		1 510	944	

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES ET SURETES REELLES CONSENTIES (TABLEAU IV)**

CREANCES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice (en €)	ECHEANCE	
		≤ 1 an	> 1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 363		1 363
Sous-total créances de l'actif immobilisé	1 363		1 363
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances usagers	112 055	112 055	
Créances sociales et fiscales	317 089	317 089	
Autres créances (à détailler si besoin)	64 076	64 076	
Sous-total créances de l'actif circulant	493 220	493 220	
<b>TOTAL CREANCES</b>	494 583	493 220	1 363

DETTES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice (en €)	ECHEANCE		Montant des SURETES REELLES consenties (en €)
		≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 304 421	317 645	1 097 180	2 452 491
Emprunts et dettes financières divers	1 735	1 735		
Sous-total dettes financières	3 306 156	319 380	1 097 180	2 452 491
Dettes fournisseurs	226 472	226 472		
Dettes fiscales et sociales	287 611	287 611		
Dettes sur immobilisations	559 590	559 590		
Autres dettes	94 908	94 908		
Sous-total autres dettes	1 168 581	1 168 581	-	-
<b>TOTAL DETTES</b>	4 474 737	1 487 961	1 097 180	2 452 491
				-

**TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (TABLEAU V)**

(en €)	à la clôture (31/08/N)						à la clôture précédente (31/08/N-1)					
	Nombre	Valeur d'achat	Cours unitaire	Valeur de marché	Plus-value latente	Moins-value latente	Nombre	Valeur d'achat	Cours unitaire	Valeur de marché	Plus-value	Moins-value latente
Type de titre												
	<b>PAS DE VMP</b>											

**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (TABLEAU VI)**

<b>Variation des fonds propres</b>	<b>Montant à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>Affectation du résultat</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions ou consommations</b>	<b>Montant à la clôture de l'exercice</b>
Fonds propres sans droit de reprise	1 245 809	-	-	-	1 245 809
Fonds propres statutaires		-	-	-	-
Fonds propres complémentaires		-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise		-	-	-	-
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles	458 459				458 459
Réserves pour projet de l'entité					
Report à nouveau	3 405 388	58 756	1 546	-	3 464 144
Excédent ou déficit de l'exercice	58 756			58 756	1 546
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>5 168 412</b>	<b>58 756</b>	<b>1 546</b>	<b>58 756</b>	<b>5 169 958</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 091 043		150 620	132 983	1 108 680
Provisions réglementées					
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>6 259 455</b>	<b>58 756</b>	<b>152 166</b>	<b>191 739</b>	<b>6 278 638</b>

## 1 - TABLEAU DE VARIATION DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Solde à l'ouverture de	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de
		Augmentations	Diminutions	
Montant nominal	2 838 762	150 619		2 989 380
Quote-part virée au résultat	1 747 718	132 983		1 880 701
<b>Montant net figurant au passif du bilan</b>	1 091 044	17 636	-	1 108 680

## 2 - TABLEAU DE DETAIL DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

NATURE DES SUBVENTIONS (projet et financeur)			Montant à l'origine	Montant à l'ouverture de l'exercice	Montant viré au compte de résultat de	Montant à la clôture de l'exercice
REGIONS						-
CR95-10	1996	REGIONS	13 187	13 187		13 187
CR95-10	1996	REGIONS	26 639	26 639		26 639
CR95-10	1996	REGIONS	32 033	32 033		32 033
CR95-10	1996	REGIONS	10 119	10 119		10 119
CR95-10	1997	REGIONS	12 623	12 623		12 623
CR95-10	1999	REGIONS	175 621	161 572	7 025	168 596
CR95-10	1999	REGIONS	37 579	34 572	1 503	36 076
CR95-10	1998	REGIONS	13 842	13 289	554	13 842
CR95-10	2000	REGIONS	36 847	32 425	1 474	33 899
CR95-10	2001	REGIONS	6 837	5 743	273	6 017
CR95-10	2001	REGIONS	296 849	155 846	7 421	163 267
CR95-10	2001	REGIONS	1 856	1 559	74	1 634
CR95-10	2002	REGIONS	3 887	3 110	155	3 265
CR95-10	2002	REGIONS	2 744	2 195	110	2 305
CR95-10	2002	REGIONS	5 984	4 787	239	5 026
CR95-10	2002	REGIONS	24 293	19 434	972	20 406
CR95-10	2002	REGIONS	3 020	2 416	121	2 537
CR95-10	2002	REGIONS	5 880	4 704	235	4 939
CR95-10	2003	REGIONS	8 718	6 626	349	6 974
CR95-10	2003	REGIONS	2 066	1 570	83	1 653
CR95-10	2003	REGIONS	33 525	25 479	1 341	26 820
CR95-10	2004	REGIONS	54 383	39 156	2 175	41 331
CR95-10	2004	REGIONS	33 324	23 993	1 333	25 326
CR95-10	2005	REGIONS	41 222	35 039	2 061	37 100
CR95-10	11/12/2011	REGIONS	20 240	10 120	675	10 795
CR95-10	24/10/2010	REGIONS	121 630	77 843	4 865	82 708
CR95-10	06/01/2014	REGIONS	15 524	6 210	517	6 727
						-
TICE	2014-08408	REGIONS	53 000	26 834	3 533	30 367
TICE	2017-07497	REGIONS	26 191	15 618	3 274	18 892
TICE	2018-05680	REGIONS	28 733	28 733		28 733
TICE	2019-05673	REGIONS	31 289	19 322	6 258	25 580
TICE	CAC2021	REGIONS	930			-
TICE	2020-11315	REGIONS	20 751	4 539	2 594	7 133
TICE	2020-11348	REGIONS	11 748	743	783	1 526
TICE		REGIONS				-
TICE	2021-13063	REGIONS	29 574	3 697	3 697	7 394
TICE	2021-13180	REGIONS	28 072	3 509	3 509	7 018
TICE	2021-13181	REGIONS	949	119	119	237
TICE	2022-07671	REGIONS	26 762		3 345	3 345
TICE	2022-07668	REGIONS	7 756		970	970
TICE	2022	REGIONS	25 463			-

CR10-21	2007	REGIONS	10 029	4 968	547	5 516
CR10-21	2008	REGIONS	47 118	41 721	- 1 397	40 324
CR10-21	2009	REGIONS	17 680	11 790	1 179	12 969
CR10-21		REGIONS	10 187	8 667	1 019	9 685
CR10-21	2012	REGIONS	72 513	42 872	5 528	48 399
CR10-21	2012	REGIONS	45 982	21 555	3 005	24 560
CR10-21	2013	REGIONS	68 947	31 507	4 597	36 103
CR10-21	2014	REGIONS	53 356	30 792	3 978	34 770
CR10-21	2015	REGIONS	71 338	44 700	5 786	50 486
CR10-21	2016	REGIONS	76 309	26 147	6 275	32 422
CR10-21	2017	REGIONS	69 598	16 180	3 983	20 162
CR10-21	2018	REGIONS	75 801	16 922	4 462	21 384
FALLOUX	2019	REGIONS	69 869	8 663	7 676	16 339
FALLOUX	2020	REGIONS	92 149		3 766	3 766
FALLOUX	2021	REGIONS	79 081			-
FALLOUX	2021	REGIONS	84 285			-
						-
Loi Falloux 96	1996	DEPARTEMENT	45 722	45 722		45 722
Loi Falloux 97	1997	DEPARTEMENT	65 557	65 557		65 557
Loi Falloux 98	1998	DEPARTEMENT	65 858	63 224	2 634	65 858
Loi Falloux 99	1999	DEPARTEMENT	28 797	26 493	1 152	27 645
Loi Falloux 99	2001	DEPARTEMENT	29 636	24 895	1 185	26 080
Loi Falloux 00	2001	DEPARTEMENT	60 370	50 711	2 415	53 125
Loi Falloux 01	2001	DEPARTEMENT	58 083	48 790	2 323	51 113
Loi Falloux 03	2003	DEPARTEMENT	29 801	22 648	1 192	23 840
Loi Falloux 03	2004	DEPARTEMENT	32 979	14 841	824	15 665
Loi Falloux 04	2004	DEPARTEMENT	56 781	25 551	1 420	26 971
Loi Falloux 06	2006	DEPARTEMENT	69 630	69 630		69 630
Loi Falloux 08	2008	DEPARTEMENT	74 920	41 955	2 997	44 952
						-
						-
année	2010/2011	Taxe d'apprentissage	14 095	14 095		14 095
année	2010/2011	Taxe d'apprentissage	2 128	2 128		2 128
année	2011/2012	Taxe d'apprentissage	19 966	19 966		19 966
année	2012/2013	Taxe d'apprentissage	4 035	3 900	134	4 034
année	2013/2014	Taxe d'apprentissage	5 021	5 021		5 021
année	2013/2014	Taxe d'apprentissage	4 700	4 700		4 700
année	2014/2015	Taxe d'apprentissage	2 405	2 405		2 405
année	2015/2016	Taxe d'apprentissage	3 377	2 364	304	2 667
année	2016/2017	Taxe d'apprentissage	3 694	2 955		2 955
année	2017/2018	Taxe d'apprentissage	10 008	10 008		10 008
année	2018/2019	Taxe d'apprentissage	999	799	128	927
année	2019/2020	Taxe d'apprentissage	8 730	4 693	1 765	6 458
année	2019/2020	Taxe d'apprentissage	520	283	104	387
année	2020/2021	Taxe d'apprentissage	4 648	1 173	664	1 837
année	2020/2021	Taxe d'apprentissage	4 635	1 328	838	2 166
année	2021/2022,	Taxe d'apprentissage	6 353		863	863
						-
						-
			<b>2 989 380</b>	<b>1 747 720</b>	<b>132 982</b>	<b>1 880 702</b>

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DES PROVISIONS (TABLEAU VIII)**

OBJET DES PROVISIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
PROVISIONS	Risques	79 416	14 639	33 949	60 106
	Pensions et obligations similaires				
	Gros entretien				
	Autres provisions pour charges				
	<b>TOTAL</b>	<b>79 416</b>	<b>14 639</b>	<b>33 949</b>	<b>60 106</b>
DOTATIONS ET REPRISES					
	d'exploitation financières exceptionnelles	-	14 639	33 949	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES FONDS DEDIES (TABLEAU X)

FONDS DEDIES	Montant initial	Fonds à engager à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : engagements à réaliser sur ressources affectées	Diminutions : utilisations en cours d'exercice	Fonds restant à engager à la clôture de l'exercice	ECHEANCE		
						≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans
Subventions de fonctionnement					-			
Dons manuels affectés								
Legs et donations affectés								
<b>TOTAL</b>								

PAS CONCERNE

**TABLEAU DES ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL (TABLEAU X)**

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	
<b>TOTAL</b>						

PAS CONCERNE

Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
<b>TOTAL</b>				

**TABEAU DE DETAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS (TABLEAU XI)**

<b>Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
Aides à l'emploi	-	-
Aides au développement des compétences	-	-
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales	-	-
Financement des formations par apprentissage	-	-
Forfaits d'externat	1 919 219	1 836 222
<i>dont forfait Etat</i>	691 390	715 406
<i>dont forfait Région</i>	418 156	366 469
<i>dont forfait Département</i>	471 565	451 219
<i>dont forfait Communes et groupements de communes</i>	338 108	303 128
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue	-	-
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	-	-
Autres concours publics	-	-
<b>Sous-total concours publics</b>	<b>1 919 219</b>	<b>1 836 222</b>
Subventions Etat	9 286	2 921
Subventions Région	16 795	17 924
Subventions Département	9 738	11 391
Subventions Communes et groupements de communes	39 665	47 420
Autres subventions d'exploitation	-	-
<i>dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)</i>	-	-
<i>dont autres subventions (à détailler)</i>	-	-
Report de subventions	-	-
<b>Sous-total subventions d'exploitation</b>	<b>75 483</b>	<b>79 655</b>
<b>Total concours publics et subventions d'exploitation</b>	<b>1 994 702</b>	<b>1 915 878</b>